RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01437
Numéro SIREN : 534 236 351
Nom ou dénomination : ABELLE

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/013518

Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble : dépôt n° 13518 en date du 31/08/2017

ABELLE SAS **20/04/2017**

Bilan simplifié

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

État exprimé en €

ACTIF			31/12/2016 Brut		31/12/2016 Amortis. Provisions		31/12/2016 Net	N-1 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles :	- Fonds commercial	010		012			
		- Autres	014	550,00	016	550,00		
	Immobilisations corporelles		028	2 774,67	030	2 774,67		916,45
	Immobilisations financières (1)		040		042			
	Total I (5)		044	3 324,67	048	3 324,67	0,00	916,45
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production		050		052			
	STOCKS Marchandises		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2) :	- Clients et comptes rattachés	068	6 000,00	070		6 000,00	920,00
		- Autres (3)	072	10 012,52	074		10 012,52	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	11 443,11	086		11 443,11	12 976,14
	Charges constatées d'avance		092		094			
	Total II		096	27 455,63	098	0,00	27 455,63	13 896,14
	Total général (I+II)		110	30 780,30	112	3 324,67	27 455,63	14 812,59

PASSIF			Exercice N Net	Exercice N-1 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	1 000,00	1 000,00
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées	130		
	Autres réserves	132		
	Report à nouveau	134	1 708,52	-11 744,66
	Résultat de l'exercice	136	15 765,52	13 453,18
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	18 474,04	2 708,52
Provisions pour risques et charges	Total II	154	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	2 800,00	6 300,00
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	316,11	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 157,47)	172	5 865,48	5 804,07
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	8 981,59	12 104,07
	Total général (I+II+III)	180	27 455,63	**14 812,59**

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Donts dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	8 890,52		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Compte de résultat simplifié

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

État exprimé en €

			31/12/2016	N-1
	Ventes de marchandises	210	227 524,48	177 990,50
Produits d'exploitation	Production vendue : - Biens	214		
	Production vendue : - Services	218	21 966,74	23 160,21
	Production stockée	222		
	Production immobilisée	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230		3,21
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	249 491,22	201 153,92
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	234	163 684,72	127 564,65
	Variation de stock (marchandises)	236		3 400,00
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	238		
	Variation de sotck (matières premières et approvisionnement)	240		
	Autres charges externes	242	46 734,66	42 017,98
	Impôts, taxes et versements assimilés	244	383,00	556,03
	Rémunérations du personnel	250	17 835,10	8 727,67
	Charges sociales	252	3 713,64	3 575,67
	Dotations aux amortissements	254	916,45	1 858,22
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges	262		0,52
	Total des charges d'exploitation (II)	264	233 267,57	187 700,74
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		270	16 223,65	13 453,18
Produits et charges divers	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	194,13	
	Charges exceptionnelles (VI)	300	79,00	
	Impôts sur les bénéfices (VII)	306	185,00	
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	15 765,52	13 453,18
B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col. 2	312	15 765,52	314 13 453,18
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles*	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 0,00 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 0,00	330		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone france urbaine (44 octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	138		
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière de déficit	346		350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Perte col. 2	352		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)	356		
	Déficit antérieurs reportables* : ..... dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 Déficit col.2	370		372
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381	Éxonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU 380		n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée 374	Effectif moyen du personnel*: 376 ; Dont apprentis ; handicapés ; Effectif affecté à l'activité artisanale 861			
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378	Montant des prélèvements personnels de marchandises*: 399			

ABELLE SAS
Société par actions simplifiée à capital variable de 1.000 €
Siège social : 11 rue Puits Buffet – 38450 Vif
Siret 534 236 351 00019 Grenoble - Ape 4329

***

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 juin 2017

L'an deux mil dix-sept,
Le vingt-deux juin,
A dix-neuf heures,

Les associés de ABELLE SAS, société par actions simplifiée à capital variable de 1.000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au : 11 rue Puits Buffet – 38450 Vif, sur convocation de la présidence.

EST PRESENT :

- Monsieur BELLE Alain, actionnaire, PDG, propriétaire de cinquante parts
ci,..... 50
- Madame CIMADOMO Isabella, actionnaire, propriétaire de cinquante parts
ci,..... 50

TOTAL : CENT parts, ci..... **100**

actionnaires de la Société et représentant en tant que tel plus des trois-quarts des actions émises par la Société.
L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par Monsieur BELLE Alain, PDG actionnaire.
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la présidence,

- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016,

- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.
Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de 12.980 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 15.766 €

Report à nouveau créditeur : 15.766 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet

1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le PDG et les actionnaires.

Pour copie certifiée conforme.

A Vif, le 22 juin 2017,

Le PDG, Alain BELLE

ABELLE S.A.S
11 Rue du Puits Bullet
38450 VIF
Tél.04 [illegible] - Fax.04 [illegible]
SIRET 55[illegible]